

TP 489<sup>(6)</sup>

Ev. BRECCIA

---

# LA MOSAÏQUE DE CHATBY

---

---

Extrait du *Bulletin de la Société Archéologique d'Alexandrie*, N° 19.

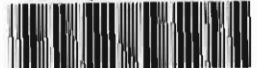
---

---

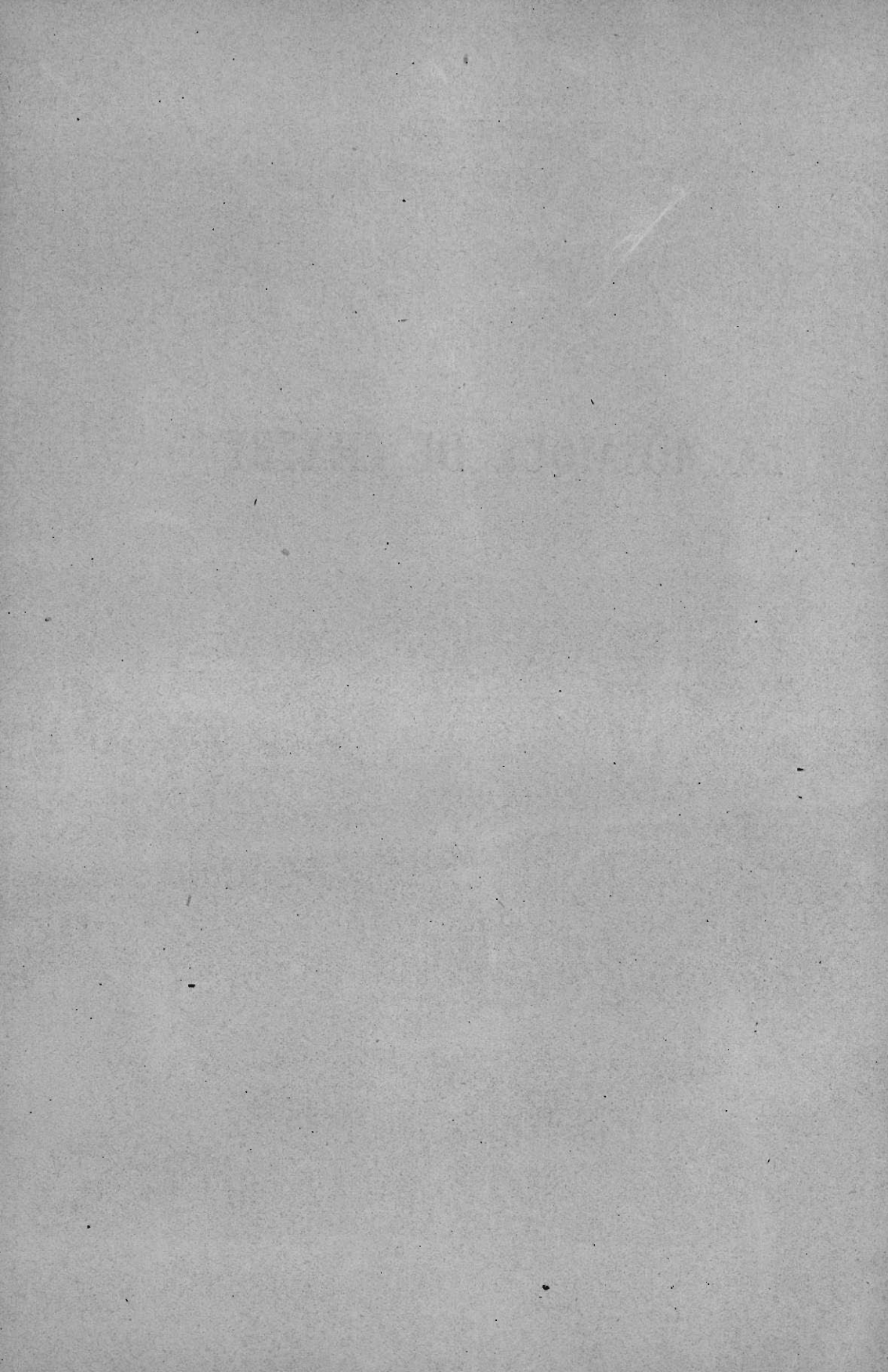
ALEXANDRIE  
SOCIÉTÉ DE PUBLICATIONS ÉGYPTIENNES

—  
1923

Bibliothèque Maison de l'Orient



073078



TP 482 (6)

Ev. BRECCIA

---

# LA MOSAÏQUE DE CHATBY

---

---

Extrait du *Bulletin de la Société Archéologique d'Alexandrie*, N° 19.

---

---



ALEXANDRIE  
SOCIÉTÉ DE PUBLICATIONS ÉGYPTIENNES

---

1923



## LA MOSAÏQUE DE CHATBY

---

Durant le mois de Juillet 1921 et au cours des travaux pour creuser les fondations d'une annexe de l'Institut Royal d'Hydrobiologie, on rencontra d'anciennes vestiges que Mr. Pachundaki, Directeur du dit Institut, s'empessa de me signaler.

Grâce à la générosité toujours éclairée et prévenante de S. M. le Roi Fouad I<sup>er</sup>, il m'a été possible de déblayer méthodiquement l'endroit. Sa Majesté, sachant que la Municipalité avait presque tout à fait supprimé le chapitre *fouilles* dans le budget du Musée, non seulement a donné l'ordre de suspendre immédiatement les travaux de terrassement, mais a voulu aussi pourvoir aux frais nécessaires pour nos recherches. Dans mon Rapport sur la marche du Service du Musée pendant l'exercice 1921-22, j'aurais voulu donner une étude détaillée des fouilles en question mais étant donné l'impossibilité d'ajouter au texte les photographies et les planches coloriées indispensables, j'ai dû me borner à une description, accompagnée d'un dessin au trait, de la belle mosaïque mise à découvert.

Il m'est agréable d'avoir été autorisé à réimprimer ici cette partie du Rapport, ainsi que le dessin. (Pl. XXIII).

A un mètre environ de profondeur du niveau actuel, à la distance de vingt mètres du mur ouest et de dix mètres du mur sud d'enceinte de l'Institut d'Hydrobiologie, on a d'abord rencontré une rue romaine, allant dans la direction nord-sud, dont le dallage était formé de gros blocs polygonaux en basalte noir. Cette rue mesurait en largeur six mètres. Elle ne reposait pas sur le terrain vierge, mais sur une couche épaisse de terrain de rapport. Au-dessous du dallage, au milieu de la rue et en suivant son axe, était un canal dont le fond reposait à 2 m. 50 du niveau des blocs et qui mesurait 1 m. 20 de largeur, 1, m 20 de hauteur, ayant la voûte en dos d'âne. Il était entièrement construit de grandes, belles et épaisses dalles en calcaire blanc, bien équarries et dont les joints étaient réunis par une mince couche de ciment.

La rue a été déblayée sur une longueur de huit mètres environ ; vers l'extrémité nord de la section mise à découvert, nous avons rencontré un regard du canal, formé par un puits carré, d'environ un mètre de côté, construit avec de petits blocs en calcaire.

La rue est évidemment romaine et dans son état actuel, étant donné les caractères de la couche du terrain de remblai sur laquelle elle repose, doit remonter à une réfection du second siècle. Le canal ou égout souterrain existait sans doute à une époque antérieure à la dite réfection de la rue ; il pourrait même dater de l'âge ptolémaïque.

A l'est de la dite rue, à trois mètres au-dessous de son niveau, sont apparues les premières traces d'une mosaïque qui s'annonçait belle et intéressante. Dans la section qu'on pouvait voir au fond du puits, il était aisé de reconnaître la moitié postérieure d'une gazelle. C'est alors que nous avons demandé la suspension des travaux et pris en main la direction de la fouille.

Nous avons déblayé une surface de terrain mesurant environ 180 m<sup>2</sup>, descendant à une profondeur de quatre mètres et même davantage. Il nous a été ainsi possible de mettre complètement à découvert la mosaïque à figures dont les dimensions sont de 3 m. 35 × 4 m. 60 insérée dans une mosaïque à tessons blancs, dont la plus large partie mesurait 1 m. 40. Vers le sud, après 1 m. 30 de sol nu, était une seconde mosaïque, mesurant 3 m. 60 en profondeur, 6 m. 60 en largeur. Celle-ci n'était pas formée par des petits tessons de coupe régulière et uniforme, mais par des cailloux naturels ainsi que par des morceaux grisâtres de pierre et de marbre, mesurant chacun 3-5 cm.<sup>2</sup> Du côté oriental, un peu vers le nord, après 1 m. 50 de sol naturel, à un niveau de 0 m. 30 supérieur à celui des précédentes, était une troisième mosaïque mesurant 3 m. 50 × 3 m. 90, uniformément blanche, sans aucun dessin.

Au-delà de la mosaïque du sud, nous avons rencontré la partie inférieure d'une paroi enduite de stuc. A deux mètres de distance de la mosaïque à figures, en face de son angle nord et presque au même niveau, nos travaux ont mis à jour la bouche d'un puits, à section ovoïdale dans lequel venait se déverser un gros tuyau en terre cuite provenant du nord. Le puits était profond de 2 m. 50, avec un diamètre de 0 m. 54 ; le mur de revêtement, à section quadrangulaire,

était très épais, mesurant un mètre de côté. Les parois étaient revêtues d'un solide ciment rougeâtre. Le puits s'ouvrait du côté nord pour donner naissance à un canal qui, après quelques mètres, tournait à l'ouest dans la direction du grand égout placé au-dessous de la rue romaine. Un passage à l'est du puits nous a amené dans un vaste et bas souterrain, taillé de mains d'hommes, mais très irrégulier dans son plan et ayant les parois tout à fait nues. Les puits de sondage, pratiqués tant autour de la zone ainsi explorée, ont tous abouti au terrain vierge, après avoir traversé l'amas de détritns.

L'énorme couche de terrain de remblai qu'il nous a fallu enlever était formée par des débris de toutes sortes et de tous les âges, depuis la ptolémaïque. Toutefois, les restes pouvant être indubitablement attribués à l'âge ptolémaïque étaient très peu nombreux.

Evidemment, l'édifice que la mosaïque avait contribué à décorer a été détruit à une époque déjà ancienne, jusqu'au ras du sol. La mosaïque elle-même n'avait échappé que par miracle à la destruction. Elle ne fournissait pas de matériaux utilisables. D'ailleurs, un large trou avait abîmé presque en entier une des figures de la scène centrale. Etant donné la disparition de tous les murs, les relevés que nous avons fait ne nous ont pas donné le plan complet et logique de l'édifice. Toutefois, je crois pouvoir affirmer que la mosaïque à figures devait décorer le péristyle ou l'atrium d'une riche maison.

Etant donné les conditions de la trouvaille, la chronologie de ce monument peut être établie d'une façon approximative. Malgré les arguments qui me feraient pencher vers l'époque romaine, je n'arrive pas à me débarrasser de la suggestion qui me pousse à donner la préférence à l'âge ptolémaïque. En tous cas, il est impossible de dater la mosaïque plus bas que l'époque augustéenne, c'est-à-dire vers la première moitié du premier siècle après J.-Ch. Il est vrai que les ruines d'âge ptolémaïque ont été très rares parmi les détritns du terrain de remblai, mais il faut avouer que cet argument négatif ne peut pas avoir un grand poids si on songe au pillage et au bouleversement dont l'édifice a été victime. La présence de la brique cuite (je dirais plutôt plus génériquement de la *terre cuite*) pilée dans la couche de ciment sur laquelle repose la mosaïque, ainsi que l'emploi des tessons en terre cuite dans la mosaïque même, ne me semblent pas des preuves décisives en faveur de l'âge

romain. Je crois que même avant la conquête romaine, l'emploi d'une certaine quantité de terre cuite pilée, pour le ciment, n'était pas tout à fait inconnu à l'Égypte, et les tessons en terre cuite ne doivent pas nécessairement être associés à l'emploi généralisé des briques cuites. Par contre, il est évident que la mosaïque gisant à trois mètres au dessous de la rue romaine en est certainement beaucoup plus ancienne. Si la rue, dans son état actuel, est due à une réfection du deuxième siècle, la mosaïque doit remonter au premier ou même plus haut. (1)

Je crois que nous nous approcherons beaucoup de la vérité en plaçant la mosaïque dans la centaine qui va de 50 avant à 50 après J.-Ch.

S'il en est ainsi, notre mosaïque, à part sa beauté et son importance intrinsèques, se classe parmi les plus anciens monuments de ce genre connus jusqu'à présent. (2)

En effet, si le Corpus des mosaïques à sujets figurés se chiffre à plus que 2.000 numéros, la grande majorité est datée au second siècle et les autres ne sont pas plus anciennes que l'époque augustéenne.

Notre mosaïque comprend deux scènes, l'une dans un rectangle central fermé par un encadrement; l'autre dans une zone qui entoure le rectangle et fermée extérieurement par un second encadrement. Le tableau central mesure en hauteur 1 m. 26 en largeur 2 m. 56; le cadre qui l'entoure a une largeur de 0 m. 25. La scène représente trois génies ailés à la poursuite d'un cerf. La chasse est vers la fin. La bête, probablement blessée, est à bout de forces; elle est tombée à terre mais son corps se dresse encore sur ses jambes repliées. Les trois chasseurs ailés, nu-corps, entourent le pauvre animal pour l'achever; à droite, on devine que l'un d'eux (celui dont la figure a presque complètement disparu) arrive par derrière en courant et faisant le mouvement d'allonger un coup de lance. Le second chasseur, au regard farouche et fixe,

(1) « Aucune des indications que l'on peut tirer de la nature des matériaux qui les composent, du choix des sujets, de la manière dont ils sont rendus, n'est assez sûre pour qu'on puisse lui accorder la valeur d'un critérium infaillible et applicable à tous les cas. » (P. GAUCKLER, *Musivum Opus*, dans SAGLIO et DAREMBERG, *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*).

(2) L'idée primitive de la mosaïque remonte à 2.500 ans et même au delà en Chaldée; en Égypte on a employé ce genre de décoration depuis les premières dynasties, mais jusqu'au troisième siècle avant J.-Ch. le procédé n'a pas reçu son application sur le sol.

est plus près de sa victime ; son corps est incliné en avant sur les jambes écartées (celle de gauche poussée en arrière, celle de droite repliée en avant), dans sa main droite, soulevée jusqu'au-dessus de la tête et derrière l'épaule, une épée prête à frapper la tête du cerf. Il a les ailes déployées, le corps nu, mais il porte en bandoulière la gaine de l'épée ; le bras gauche est légèrement replié sur le flanc. Le troisième chasseur a dépassé la bête tombée et, solidement appuyé sur ses jambes écartées, il se retourne vers elle pour lui donner le coup de grâce avec l'épée soulevée des deux mains jusque derrière sa tête. La poursuite a eu apparemment lieu dans une région désertique dont le sol est indiqué par quelques lignes ondulées, de tessons blancs. Les figures des génies ailés mesurent en hauteur 1 mètre et se détachent en blanc sur le fond gris sombre, mais le contour général du dessin, ainsi que de certains membres et muscles, est marqué par une ligne de tessons jaune-gris. La longue et riche chevelure, retenue par un ruban, n'est pas travaillée, ainsi que le corps et les ailes, avec des petits tessons cubiques (environ un centimètre carré) mais avec de tout petits cailloux naturels. Le corps du cerf est à fond jaunâtre, tacheté de noir. Tandis que le dessin des génies ailés est un peu lourd, celui du cerf est d'une précision et d'une pureté remarquables. Il donne bien l'impression d'une bête robuste et agile, aux jambes élégantes et nerveuses, la poitrine bombée, le cou musclé, soulevé en arrière, dans un dernier effort, l'œil hagard. La jambe postérieure droite et celle antérieure gauche sont repliées sur le genoux sous le corps de l'animal, la jambe postérieure gauche est allongée en arrière, la jambe antérieure droite, dont le sabot appuie sur le sol, est repliée et soulevée en avant. L'ensemble reproduit avec beaucoup de vérité l'agitation et la violence des mouvements réclamés par la chasse, ainsi que la dernière faible résistance et l'épuisement de l'animal menacé.

Le cadre qui entoure la scène, large de 0 m. 25, est formé par une zone à fond blanc, limité par deux bandes rouges et décoré de branches de lierre ; les feuilles à tessons noirs, le fruits à tessons rouges.

La zone comprise entre l'encadrement de la scène centrale et le cadre extérieur, est large de 0 m. 51. Le fond en est gris-noirâtre ; elle est décorée par quatorze figures d'animaux sauvages en partie réels, en partie fantastiques, et de deux troncs d'arbres. Les figures sont symé-

triquement distribuées : quatre sur chaque côté long, trois et le tronc d'arbre sur chaque côté court.

En nous plaçant vis-à-vis de la scène centrale et commençant à observer les figures par la gauche, nous rencontrons d'abord un félin fabuleux, une sorte de léopard, pourvu d'une belle paire de minces cornes coniques, plantées sur le sommet de la tête, poussées en arrière et recourbées vers le haut. Ce fauve est représenté de profil à droite, campé sur ses quatre pattes, la bouche ouverte, la langue pendante, en une attitude de défense et de menace. Vient ensuite un lion, campé solidement sur le sol et prêt à la lutte, le corps de profil à droite, la tête tournée vers le spectateur, la bouche ouverte, rugissant. En face du lion, c'est-à-dire de profil à gauche, est un superbe taureau dans l'attitude du combat, la queue en l'air, la tête baissée, prêt à frapper de ses cornes courtes et robustes, les jambes postérieures écartées, la droite antérieure avancée, la gauche repliée et soulevée en arrière. Après le taureau, on voit de profil à droite, un sanglier. La figure qu'on rencontre, en tournant l'angle du côté court de droite, est un griffon ailé poursuivant une gazelle effarée qui fuit au galop. La gazelle est séparée par un tronc d'arbre, d'un gros félin à la peau tachetée, et qui ressemble à une panthère plutôt qu'à un tigre. Ce fauve de profil à gauche a l'air de guetter, d'attendre au passage l'animal menacé par le griffon. Sur le côté long qui suit, on observe tout d'abord une hyène de profil à droite faisant face et prête à la lutte avec un félin fabuleux pourvu de cornes, tout à fait pareil au premier que nous avons décrit. Un lion est représenté ensuite de profil à droite, en attitude de marche, la tête tournée vers le spectateur et presque en contact avec un sanglier qui lui fait face. Dans la dernière section de la zone, un griffon ailé de profil à droite, campé sur le sol, est séparé par un tronc d'arbre d'un cerf également de profil à droite qui a commencé à faiblir dans la lutte contre une panthère placée vis-à-vis de lui en attitude menaçante, la patte droite soulevée pour frapper. Le cadre extérieur est formé par trois bandes rouges qui le divisent en deux zones de grandeur inégale ; la zone plus large est toute remplie par un ruban polychrome qui se déroule en double nœuds, la zone plus étroite par des tessons alternativement blancs, jaunes, rouges et noirs disposés en damier. Ainsi que je l'ai dit, la mosaïque à figures n'occupait pas toute la surface du pérystile ou de

la salle qu'elle décorait, car elle était insérée dans une surface uniformément recouverte de tessons blancs. Cette surface, toutefois, était interrompue du côté sud par une décoration à éléments géométriques (græca, étoiles, rosettes, astragales) sur une longueur qu'on peut évaluer à environ un mètre.

Vraisemblablement cette zone décorée reliait la mosaïque à figures avec une autre, ou marquait l'entrée. Mais la dite zone n'était pas en correspondance avec le centre de la mosaïque à figures ; elle gisait presque en entier vers la moitié de droite. Cette disposition étrange était due probablement au plan de l'édifice, que l'état lamentable des ruines a empêché de relever.

Ainsi que dans la scène centrale, bien que le dessin des corps des animaux soit rempli de tessons d'une même couleur (blancs pour la plus grande partie, gris-jaune pour le cerf, la gazelle et la hyène ; la peau des deux panthères et du cerf est toute tachetée de noir) l'ouvrier artiste, pour obtenir l'effet du relief, a marqué certains contours par des lignes de tessons d'une couleur respectivement plus foncée ou plus claire. Il a même employé des tessons jaunâtres ou rouge pâle pour les parties du corps qui étaient dans l'ombre (la partie du ventre, par exemple, entre les cuisses, et la partie supérieure de la cuisse intérieure). Le dessin est en général correct, précis et souvent souple et robuste. Toutefois, il faut observer, que si les animaux représentés de profil n'offrent pas de prise à la critique, on ne peut pas dire que l'expression de la tête des lions, représentés de face, soit parfaitement rendue. Le soin de précision est d'autre part remarquable dans beaucoup de détails. Pour la crinière des lions, pour la queue et le poil du dos de la hyène, on a employé de tous petits cailloux naturels de couleur jaune ; des tessons rouges, pour les langues, pour les crêtes des griffons et ainsi de suite. La polychromie est d'une remarquable sobriété que je juge de bon goût, et qui confirme à mon avis la relativement haute antiquité du monument.

La mosaïque à figure est insérée dans une surface blanche ; le premier cadre décoré d'élégants motifs à damier et à double ruban polychrome, bordé de rouge, contourne une large zone gris noirâtre, dans laquelle se déroule la théorie de bêtes fauves, en blanc teché de noir. Les couleurs employées pour les crinières, pour les langues, pour les

crêtes, etc.. sont toujours appropriées. L'encadrement intérieur a le fond blanc et le motif décoratif à feuilles de lierre, en tessons noirs. La scène de chasse a le même fond que celui de la zone à figures d'animaux, les génies ailés sont blancs, le cerf fauve tacheté.

Les tessons sont presque tous d'environ un centimètre carré, les petits cailloux naturels employés pour les chevelures des génies ailés ainsi que pour la crinière des lions, la queue de la hyène etc. sont de dimensions moindres. Pour ce détail technique, il y a lieu de rapprocher cette mosaïque de celle découverte (elle aussi a une très grande profondeur) sous la rue Youssef Ezz-Eddin (BSAA, 9 pag. 105-106). Les matériaux dans lesquels les tessons ont été taillés sont le marbre, le calcaire et la terre cuite. Les tessons n'ont pas une forme carrée ou rectangulaire parfaite, mais quelque peu irrégulière, selon la nécessité du dessin : quelques uns sont ronds, d'autres triangulaires, d'autres en pointe. L'ouvrier-artiste, avant de fixer les tessons sur la couche du ciment, a reproduit dans celui-ci le dessin au moyen de minces lames de plomb, qui constituent l'ossature de la mosaïque toute entière. C'est un détail technique à retenir et qu'on rencontre également dans la mosaïque de la rue Youssef-Ezz-Eddin. Les deux mosaïques sont apparentées à plusieurs points de vue, et elles doivent être, à peu de chose près, contemporaines.

En ce qui concerne la scène elle-même, je ne pense pas qu'elle ait une signification symbolique ou mythologique déterminée. Si je ne me trompe, elle a une valeur purement décorative. (1)

EV. BRECCIA.

(1) Dans le monde grec la chasse au cerf était développée depuis les temps les plus reculés (v. SAGLIO et DAREMBERG, *Dictionnaire d. Antiq. gr. et rom.* sub *Venatio*) Dans la chasse à courre on découplait aux troussees du cerf, des chiens indiens et on tachait de l'atteindre avec des flèches empoisonnées. Dans notre mosaïque les chasseurs n'étant pas de simples mortels mais de génies ailés, la chasse se passe d'une façon un peu différente.

Diane avait une préférence marquée pour la chasse et en particulier pour la chasse des cerfs et des biches (Sophocle fait invoquer Artemis qui poursuit les cerfs mouchetés aux pieds rapides) mais aucun indice nous autorise, je pense, à rattacher la scène de notre mosaïque à cette passion de la chaste déesse. Je ne crois pas d'ailleurs, qu'on puisse voir dans notre tableau un épisode ou une forme quelconque du mythe d'Actéon ( " Dans la légende ou dans le rite plus ancien encore d'où est née la légende, Actéon n'était pas un chasseur de cerfs, mais un cerf " REINACH S., *Cultes, Mythes et Religions* T. 3 p. 32).



*W. Bartocci*







